

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique, publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les Etats-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

THS DUFOUR,
Gérant de L'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

CHICOUTIMI, 27 OCTOBRE 1894

LA QUESTION FINANCIERE

Notre Administrateur insiste pour que nous démontrions, en trois points, que les abonnés devraient mettre plus de zèle à nous payer leur souscription, parce qu'il n'y a presque plus de pain dans la huche, c'est-à-dire d'argent dans la caisse, et que etc., etc. Il a tout à fait raison. Malheureusement nous n'avons aucun espace pour traiter à présent cet intéressant sujet. Nous prions donc les retardataires de ne pas s'offenser de notre silence, mais de vouloir bien solder leur abonnement même avant que nous leur disions des choses désagréables,—ce que nous ferons aussitôt que possible.

UN QUIPROQUO D'OUTRE-MER

Aucun journal canadien n'a encore relevé une méprise d'une publication d'Europe. Bien que la chose ne soit pas d'importance très grande, nous allons pourtant corriger l'erreur, dans l'intérêt des érudits de l'avenir (disons dans cinq ou six siècles), à qui cette affaire pourrait faire perdre la tramontane.

Tout le monde connaît le *Dictionnaire des Dictionnaires*, grande encyclopédie catholique publiée, dans ces dernières années par Mgr P. Guérin. Par une ingénieuse combinaison, les 4,000 premiers souscripteurs sont remboursés du prix d'achat de cet ouvrage, et forment ainsi, entre eux, une sorte d'association très avantageuse, puisqu'ils acquièrent à si peu de frais cette grande publication. Mgr Guérin, le directeur de l'œuvre, pour rester en communication avec les associés, leur adresse un *Bulletin trimestriel*. C'est dans le No 13 de cette revue, du mois de septembre dernier, que l'on a commis le quiproquo qu'il faut détruire sans plus tarder.

Sous le titre : *Jugement des livres-penseurs*, on lit ce qui suit :

“ Les qualités scientifiques du *Dictionnaire des Dictionnaires* sont reconnues par les livres-penseurs, comme on peut le voir par ce curieux incident : au Canada, dans une polémique très vive entre un journaliste catholique et un journaliste libre-penseur, le premier disait :

“ La Bibliothèque s'est augmentée de quelques ouvrages, dont certains, tels que le *Dictionnaire des Dictionnaires* de Mgr Paul Guérin sont bons et utiles. Il est malheureux qu'il s'en trouve, tels que les œuvres de Renan, dont la nécessité ne se faisait nullement sentir. Ce choix n'aurait été personne quand on saura qu'il a été inspiré par M. Léoville L'Homme.....”

Le *Bulletin* reproduit ensuite une partie de la réponse du journaliste libre-penseur, qui apprend à son antagoniste que c'est lui-même, le libre-penseur, qui a conseillé l'achat du *Dictionnaire des Dictionnaires*.

“ La polémique reprit, ajoute le *Bulletin*, toujours au sujet des livres acquis par la bibliothèque en question, entre la *Croix canadienne*, indignée d'y voir figurer Renan, et le *Journal* (libre-penseur) de Saint-Maurice. Celui-ci reconnaît, en passant, la valeur du *Dictionnaire des Dictionnaires*.

“ Qu'est-ce que je lis dans la *Croix* de ce jour? Que la bibliothèque municipale vient de recevoir, entre autres ouvrages, le *Dictionnaire des Dictionnaires* de Paul Guérin.”

On voit assez combien se trompe l'écrivain du *Bulletin*. Il n'y a qu'une *Croix* dans notre pays, la *Croix du Canada*. Il s'agit donc, en cette affaire, de Montréal : or, à Montréal, il n'y a pas de “ bibliothèque municipale ” ; il n'y a, non plus, dans le Canada, ni *Journal de Saint-Maurice*, ni d'individu du nom de “ Léoville L'Homme.”

Quant à ce “ journaliste libre-penseur,” cherchez-en un parmi nous ! Et si, par hasard, vous le trouviez, voyez, avant de le nommer, si dans votre porte-monnaie habite la fortune. Puisqu'il en coûte \$200 pour dire de quelqu'un, contre son gré, et avec une entière bonne foi, qu'il est méthodiste, la désignation de libre-penseur pourrait être fort dispendieuse. Les pauvres gens n'ont qu'à se taire.

Nous croyons, d'après ce nom de *Journal de Saint-Maurice*, que le *Bulletin trimestriel* a confondu le Canada avec l'île Maurice, située dans la mer des Indes, et, comme nous, ancienne colonie française devenue possession britannique.

L'exactitude historique est vendue !

ORNIS.

AU COLLEGE BOURGET

Nos confrères du Collège Bourget auront l'honneur de recevoir, demain, la visite de Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa. Il y aura en cette occasion, où l'on fêtera le 20^e anniversaire de la consécration épiscopale du vénérable Pontife, une ordination à la prêtrise, le matin ; et, le soir une séance dramatique et musicale dédiée à Sa Grandeur par les élèves de son diocèse qui étudient à Rignaud. Un proverbe de France : *Fais ce que dois !* en un acte, et *Barney the baron*, comédie en deux actes, voilà quelles seront les pièces de résistance de cette soirée, qui sera sans doute très brillante.

Notre Rédacteur en chef a reçu l'invitation d'assister à ces belles fêtes ; mais, hélas ! ses nombreux devoirs d'état le retiennent à son fauteuil éditorial. Tout ce qu'il peut, c'est de remercier qui de droit pour la gracieuse attention dont il a été l'objet et de faire des vœux pour le plein succès de la solennité.

On nous envoie aussi le programme d'une soirée littéraire donnée, dimanche dernier, le 21, par les rhétoriciens de Bourget. On y a joué : *Un habit par la fenêtre*, comédie en trois actes.—Nous félicitons les confrères de là-bas de la grande activité littéraire dont ils font preuve.

UN BEAU LIVRE (1)

A la fin de son dernier ouvrage, M. le docteur Dionne s'adresse à tous les anciens élèves du collège de Sainte-Anne, et leur demande s'il a répondu à leur attente. J'arrive centième pour donner mon satisfaction. Il est entier, et je tiens à le dire au public choisi de L'OISEAU-MOUCHE.

M. Dionne ne pouvait assumer une tâche plus digne de son talent et de son cœur que d'écrire l'histoire du fondateur du collège de Sainte-Anne, l'illustre Charles-François Painchaud. Aussi toute la famille de Sainte-Anne a-t-elle d'abord applaudi à ce dessein. Et quand le livre a paru, c'a été un concert unanime de louanges, parti non plus seulement de la nombreuse postérité de M. Painchaud, mais du pays tout entier. Car le savant biographe, en élevant un monument à l'honneur de son *Alma mater*, a fait œuvre nationale, comme on s'est plu à le répéter. Grâce à lui, la belle figure de notre Fondateur se détache désormais au premier plan dans la galerie des gloires canadiennes.

Mon intention n'est pas de faire l'analyse de cet ouvrage, digne en tous points des éloges qu'il a reçus. Suivre M. Painchaud à

(1) Vie de C.-F. Painchaud, fondateur du collège de Sainte-Anne, par N.-E. Dionne, bibliothécaire de la Législature de la Province de Québec.